

POLITIQUE RSE DE SOCA SELLIERS

Chez SOCA, notre activité s'enracine dans les métiers artisanaux et manufacturiers. Nous nous engageons à faire évoluer nos pratiques dans un esprit d'innovation, tout en restant fidèles à nos fondamentaux et à nos exigences en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Nous avons formalisé ces engagements dans une Charte Éthique publiée en ligne. Elle reflète nos valeurs, notre manière de travailler, et les principes que nous refusons dans le cadre de notre activité.

Notre politique RSE s'appuie sur trois engagements concrets :

1. Transmettre et valoriser notre savoir-faire artisanal :

- En 2022, SOCA a obtenu le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), qui reconnaît un haut niveau d'excellence dans le savoir-faire de tapissier d'ameublement. Cette distinction nous engage à maintenir un haut niveau de tutorat et de transmission dans ce domaine.
- En 2023-2024, SOCA a été retenue par BPI France pour intégrer la première promotion de l'Accélérateur "Savoir-faire d'exception", dédié aux entreprises artisanales d'excellence.

2. Respecter les personnes et favoriser un environnement de travail participatif

- Équilibre vie professionnelle / vie personnelle : nous avons adopté un rythme de 4 jours et demi par semaine, du lundi matin au vendredi midi. La prise de congés est souple, et les salariés sont informés de leurs droits et avantages.
- Parité femmes-hommes : la répartition femmes-hommes est équivalente dans l'effectif comme dans la masse salariale. Nous veillons à l'égalité et à l'harmonisation des rémunérations.
- Prévention des risques : nous investissons régulièrement dans des équipements pour limiter les risques professionnels : matériels de prévention des troubles musculosquelettiques, systèmes d'aspiration des poussières de bois, protections contre les risques chimiques (armoires coupe-feu, masques, cabine de ventilation).

3. S'inscrire dans la transition écologique et énergétique

- Ancrage local : nos approvisionnements se font majoritairement auprès d'entreprises situées dans l'Ouest de la France.

SOCA[®]

MOBILIER FABRICANT SELLIER ÉDITEUR

- Engagement énergétique : depuis mars 2023, SOCA est sociétaire de la SCIC Estuaire Énergie, coopérative portée notamment par la CCI Nantes Saint-Nazaire. Cette initiative accompagne les entreprises dans leur transition énergétique. Depuis janvier 2024, SOCA s'alimente exclusivement en électricité d'origine 100 % renouvelable (certifiée Garantie d'Origine).
- Économie circulaire : en 2023, nous avons été lauréats du programme Booster Mobilier Circulaire, dédié aux fabricants de mobilier engagés dans des démarches d'éco-conception et de réemploi.

Notre politique RSE reflète les valeurs qui nous animent : respect des personnes, excellence artisanale, ancrage local et transition responsable.

Elle est un cadre vivant, nourri par nos actions quotidiennes et les retours de nos collaborateurs, clients et partenaires.

Nous continuerons à la faire évoluer avec exigence, engagement et pragmatisme.

Carquefou, le 31 mars 2025.

Jacques de Mascureau

Dirigeant de la société



7 RUE VÉGA – ZA LA BELLE ÉTOILE – 44470 CARQUEFOU

Tél : +33 (0)2 40 68 85 10 Email : info@soca.fr www.soca.fr

SAS au capital de 493 440 Euros ● SIRET : 323 855 841 00041 ● N°TVA : FR 15 323 855 841 ● Code APE 3101 Z